AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-4-71 175200

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" XXXXXXXXXX Tél. 87.18.28 et 18.29

(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

ABONNEMENT ANNUEL 25 Francs

Sous-Régie de la Protection des Végétaux XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX 93, rue de Curambourg FLEURY-LES-AUBRAIS

C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été très favorables à la végétation des poiriers qui sont au moins au stade de la pleine floraison. Le traitement conseillé dans notre bulletin du 7 Avril a donc perdu une grande partie de son efficacité du fait du développement important de la végétation.

Malgré la sécheresse, la maturation des périthèces se poursuit. Des pluies artificielles provoquées en laboratoire montrent que les projections d'ascospores deviendront plus importantes lors des prochaines pluies. La protection des poiriers devra être aussi parfaite que possible lors de la prochaine période pluvieuse.

En conséquence, un nouveau traitement devra être effectué dès que possible et au plus tard tout au début de la semaine prochaine.

TAVELURE DU POMMIER

Pour les mêmes raisons que pour la Tavelure du poirier il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement sur toutes les variétés ayant dépassé le stade C3.

Sur les variétés un peu plus tardives qui viennent de recevoir la première application, ce nouveau traitement pourra être retardé de quelques jours, sans oublier que le développement de la végétation diminue rapidement l'efficacité de cette première application.

Pour les variétés plus tardives, il y a lieu d'effectuer le premier traitement dès que la majorité des boutons arrivera au stade C3, sans attendre un nouvel avis de la Station.

OIDIUM DU POMMIER

Dans tous les vergers où la maladie a été dangereuse l'année précédente, il y a lieu de continuer la protection en effectuant un nouveau traitement sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

Jusqu'à présent les conditions climatiques n'ont pas été favorables au développement de cette maladie. Toutefois la prochaine période pluvieuse peut provoquer un développement très rapide du Monilia dans tous les vergers de cerisiers et de pruniers insuffisamment protégés. En conséquence, une deuxième application devra être effectuée à la fin de la floraison, stade G.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P. 1158

ARAIGNEES ROUGES

Les premières éclosions des espèces passant l'hiver à l'état d'oeufs n'ont pas encore été observées ; il est donc encore trop tôt pour intervenir.

Toutefois, dans quelques vergers, notamment dans la région d'ORLEANS, on observe parfois la présence de femelles de Tétranyques de l'Aubépine qui ont passé l'hiver dans les abris les plus divers et contre lesquelles les traitements d'hiver sont pratiquement inefficaces. Seules des observations faites dans les vergers permettront de juger l'opportunité d'une intervention contre cette espèce. Nous précisons que seuls les traitements effectués avec des produits reconnus non toxiques pour les abeilles sont autorisés pendant la pleine floraison (voir bulletin N° 127 d'AVRIL 1971).

CHENILLES DEFOLIATRICES

Les premières attaques de ce ravageur ont été observées dans certains vergers. Il est indispensable de surveiller les cultures afin de juger l'opportunité d'une intervention.

On pourra utiliser, le cas échéant, un produit à base d'Arséniate de Plomb (80 g d'Arsenic/hl), d'Azinphos (40 g/hl), de Lindane (20 g/hl), de Parathion éthyl (25 g/hl), de Parathion Méthyl (30 g/hl), de Phosalone (60 g/hl).

PSYLLES DU POIRIER

Ce ravageur se rencontre dans un certain nombre de vergers. Il y a donc lieu de surveiller les poiriers envahis l'année précédente afin d'intervenir dès que la présence de larves a été observée. On pourra utiliser soit un produit à base de Lindane (30 g/hl), soit un Oléoparathion (25 g/hl).

HOPLOCAMPE DU POIRIER

Dans les rares vergers où des dégâts de ce ravageur ont été observés (un seul gros vers à odeur de punaise dans les jeunes fruits), il y a lieu d'effectuer un traitement au stade G (début de la chute des pétales) en utilisant un des produits suivants :

- Azinphos (50 g/hl) - Carbaryl (75 g/hl) - Diazinon (25 g/hl) - Lindane (20 g/hl) - Malathion (75 g/hl) - Parathion éthyl (20 g/hl) - Parathion méthyl (25 g/hl) Phosalone (60 g/hl).

HOPLOCAMPE DU PRUNIER

Dans les vergers où ce ravageur est dangereux, il est nécessaire d'effectuer un traitement lorsque les trois-quart des pétales seront tombés en utilisant un des produits conseillés contre l'Hoplocampe du poirier.

CULTURES OLEAGINEUSES

MELIGETHES DU COLZA

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été très favorables aux méligèthes et, dans de nombreuses cultures, une intervention a été nécessaire, conformément aux indications données dans notre bulletin du 7 Avril.

Il y a lieu de surveiller les cultures qui n'ont pas encore été traitées afin d'intervenir le cas échéant en tenant compte des indications données dans ce bulletin. Nous précisons que les traitements contre les méligèthes ne se justifient plus dès que les colzas ont atteint le stade de la floraison.

TEIGNE DU POIREAU

Les conditions climatiques ont été favorables à l'évolution de ce ravageur et des pontes ont été déposées.

Un traitement est donc à envisager au cours de la prochaine semaine.

Les produits suivants sont efficaces en trempage des plants ou en pulvérisation : Diazinon (25 g de M.A./hl), Lindane (30 g de M.A./hl), Malathion (75 g de M.A./hl), Parathion éthyl (25 g de M.A./hl), Parathion méthyl (40 g de M.A./hl).

POURRITURE GRISE DU FRAISIER

Les conditions climatiques sont actuellement peu favorables au développement du Botrytis, mais la prochaine période pluvieuse pourra entraîner une évolution très rapide de cette maladie.

Les traitements doivent débuter dès l'apparition des premières fleurs et être renouvelés à la fin de la floraison et à l'apparition des premiers fruits rougissants.

Les derniers essais effectués montrent l'interêt des matières actives suivantes :

- Bénomyl (30 g de M.A./hl) - Dichlofluanide (125 g de M.A./hl) - Thirame (320 g de M.A./hl).

Ces doses sont conseillées en fonction d'une pulvérisation copieuse de 1500 à 2000 litres à l'hectare. Nous rappelons que la limite d'emploi de la Dichlofluanide a été fixée à 7 jours avant la récolte et que l'on peut parfois observer des phénomènes de phytotoxicité en cultures conduites sous film plastique avec cette matière active.

PROTECTION DES ABEILLES — TOUTES CULTURES

Nous rappelons que la législation interdit l'emploi des pesticides toxiques pour les abeilles sur les arbres fruitiers et toutes les plantes visitées par les abeilles pendant la période de leur pleine floraison.

Seules les matières actives suivantes sont reconnues non dangereuses pour les abeilles et donc autorisées pendant la pleine floraison :

PYRETHRINES SYNERGISEES, ROTENONE, ENDOSULFAN, TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE, DIETHION, PHOSALONE, CHINOMETHIONATE, CHLORPHENAMIDINE, DICOFOL, TETRADIFON, TETRASUL, THIOQUINOX.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS

P 159

CHARANCON DES SILIQUES

Les conditions climatiques actuelles ont favorisé l'apparition et le déplacement des Charançons des siliques. Ces ravageurs sont parfois nombreux, notamment en bordure des champs.

Les femelles, encore peu nombreuses, n'ont pas atteint leur maturité sexuelle: elles ne sont donc pas encore capables de pondre. Il y a donc lieu d'attendre pour intervenir contre ces ravageurs.

Toutefois, dans les cultures où une intervention contre les méligèthes est encore nécessaire et dans lesquelles les Charançons des siliques sont nombreux, il peut être intéressant d'effectuer un traitement avant la floraison du colza (50 % des pieds de colza ayant au moins une fleur ouverte ou plus de 100 fleurs par m2), en utilisant un produit à la dose efficace contre ces deux ravageurs.

Cependant, dans les cultures où un tel traitement aura été exécuté, une nouvelle invasion de Charançons des siliques est possible. Il sera donc nécessaire de continuer la surveillance de ces cultures afin d'intervenir à nouveau le cas échéant.

De plus, ces traitements précoces contre les Charançons des siliques présentent l'inconvénient de ne pas être efficaces contre la Cécidomyie des siliques qui apparaît plus tardivement.

Nous insistons sur le fait que seuls les produits reconnus non toxiques pour les abeilles peuvent être utilisés pendant la pleine floraison du colza (50 % des pieds ayant au moins une fleur ouverte ou plus de 100 fleurs par m2).

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU

Les conditions climatiques actuelles favorisent l'activité de ce ravageur et des pontes nombreuses ont été déposées.

Les essais effectués au cours de ces dernières années montrent que les méthodes de lutte qui paraissent les plus intéressantes sont :

1°) traitement du sol avec l'un des produits suivants : Lindane (1500 g de M.A./ha), Diazinon (8000 g de M.A./ha), Chlorfenvinphos (6000 g de M.A./ha), Trichloronate (3125 g de M.A./ha).
2°) traitement des graines : Lindane (100 g/kg de semence), Trichloronate (40 g/kg de semence).
3°) traitement au pied des choux après plantation et reprise des plants par dépôt de granulés à base de Diazinon (1 g par pied d'une spécialité à 5 %).
4°) arrosage au pied après reprise des plants à raison de 100 cm3 par pied (soit 1/10 de litre) avec une bouillie contenant un des produits suivants : Diazinon (40 g de M.A./hl), Diéthion (30 g de M.A./hl), Bromophos (50 g de M.A./hl).
5°) par poudrage au pied d'un produit à base de Lindane.

La mouche du chou attaque également les navets. Les traitements du sol avec un produit à base de Chlorfenvinphos (6000 g de M.A./ha) ou de Trichloronate (3125 g/ha) donnent des résultats intéressants.

MOUCHE DE L'ASPERGE

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité de ce ravageur. Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans le dépliant remis à chaque abonné.

.../...